

# LE RÔLE DES DELEGUES DU PERSONNEL OU DU CSE A ATTRIBUTIONS REDUITES

## Formation avancée

 <b>OBJECTIFS</b>	<b>INTRA</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Comprendre le rôle des DP ou du CSE à attributions réduites</li><li>- Maîtriser les règles de fonctionnement</li><li>- Découvrir l'importance de leurs missions</li></ul>	
 <b>PRÉREQUIS</b>	 <b>DURÉE</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Cette formation ne nécessite pas de prérequis</li></ul>	1 Jour
 <b>PUBLIC</b>	 <b>INTERVENANT</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Membres titulaires et suppléants du DP/DUP/CSE</li></ul>	Juriste diplômé en Droit du Travail

## PROGRAMME

### L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DES DP OU DU CSE AU QUOTIDIEN

- L'élection des DP
- Les règles de suppléance
- La protection des DP
- Le positionnement des DP par rapport à l'employeur et aux autres IRP

### LES MISSIONS DES DP

- Le droit d'alerte
- Leur rapport avec les salariés

### PRÉPARER ET DÉROULER EFFICACEMENT LES RÉUNIONS DE DP OU DU CSE

- Quand prévoir une réunion ?
- Comment se déroule une réunion ?

### CONNAITRE LES DROITS ET OBLIGATIONS DES ÉLUS

- La conclusion du contrat de travail
- L'exécution du contrat de travail (rémunération, durée du travail, congés, modification du contrat de travail...)
- La rupture du contrat de travail (licenciement, démission, prise d'acte...)
- Comment agir en cas de sanction ou de harcèlement ?

## VOIR AUSSI

**LES BASES DU DROIT DU TRAVAIL  
POUR MIEUX DÉFENDRE LES SALARIÉS**

**P. 21**

**PRÉVENIR LES RISQUES ET LES  
RISQUES PSYCHO-SOCIAUX**

**P. 23**